



Assemblée générale ordinaire du samedi 2 mars 2013 :

Rapport moral et d'activités

Décès de Guy Wolfers, président de l'association « Patrimoine & Urbanisme » : Seine Vivante a exprimé toute sa tristesse et sa reconnaissance pour tout ce que Guy Wolfers a apporté à la vitalité du monde associatif ; il a été un exemple de probité, d'honnêteté et de rigueur, menant avec courage et un dévouement sans limite les nombreux et difficiles combats bougivalais. Seine Vivante a pu apprécier sa gentillesse et son efficacité dans les rapports de collaboration entre nos deux associations, « Patrimoine & Urbanisme » étant membre de Seine Vivante depuis 2009.

1. Participation aux enquêtes publiques

1.1 Enquête publique Pont d'Achères

Soutien de l'action de l'association « Berges en dérive » quant à la préservation du patrimoine naturel des berges de Seine que le projet de pont à Achères met en péril.

1.2 Recours PLU Bougival

Continuation du soutien de l'action de l'association « Patrimoine & Urbanisme ».

2. Suivi de projets

2.1 Opération d'aménagement des berges « Croissy 2 » (maître d'œuvre : Sinbio / entreprise : Segex-Snfre) :

Suite à l'enquête publique : 3 recommandations majeures ont été faites par le Commissaire Enquêteur :

- « Bon repérage des arbres ... afin d'éviter une dévégétalisation grands sujets abusive » : cette recommandation a amené le SMSO à procéder au marquage par un point vert des arbres qu'il prévoit de conserver, mais sans engagement formel de sa part.
- « Assurer une véritable naturalité des sites »
- « Elargir le panel des végétaux à planter » : proposition faite par Seine Vivante au SMSO d'une diversification des végétaux à planter, en lien avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Sites C&D (réalisation terminée fin 2012)

Les plantations d'arbres en haut de berge ne sont pas encore faites.

Les plantations de plantes hélrophytes seront effectuées au printemps prochain. Seine Vivante a signalé au SMSO des affouillements dans le sous-secteur traité en urgence en 2011.

Sites A & B (réalisation en 2013)

Seine Vivante a demandé fin décembre à la ville de Croissy d'organiser une réunion publique avant le démarrage des travaux des sites A & B, avec la participation du SMSO. Cette réunion aurait été l'occasion pour le SMSO de présenter précisément les travaux qu'il va mener en 2013 et de réduire ainsi des réactions d'incompréhension au moment de l'abattage de beaucoup d'arbres sur le site A qui est actuellement très arboré.

Pour info : début 2013, la ville de Croissy n'ayant pas donné suite à cette suggestion, Seine Vivante a demandé qu'une vigilance toute particulière soit exercée par les services techniques de la mairie quant à la sauvegarde des arbres marqués (il ne semble pas exister de plan signalant les arbres à maintenir).

2.2 « Avenue verte Paris Londres » dans la boucle des berges de Seine (rive droite de Chatou à Sartrouville)

Le projet d'Avenue verte Paris-Londres prévoyait pour la traversée de la Boucle de Montesson un trajet longeant la rive droite de la Seine de Chatou à Sartrouville. Seine Vivante s'est impliquée dans ce projet pour faire en sorte qu'il se fasse sans dénaturer les bords de Seine et sans dégrader la situation des piétons. Cette intervention a porté sur les deux aspects suivants :

- Aspect écologique: nature du revêtement, protection de la nature essentiellement sauvage et de sa biodiversité (maintien des arbres etc)
- Aspect fréquentation : veiller à ce que les améliorations de circulation profitent tout autant aux piétons qu'aux vélos et affirmer par la signalisation la priorité des piétons dans les zones partagées (zones 20 et voies vertes)

Pour avoir des informations sur la conception et la réalisation du projet en bord de berges, faire valoir ses préoccupations et contribuer à l'amélioration du projet, Seine Vivante est intervenue auprès des deux décideurs majeurs que sont la Région Ile de France et la CCBS.

2.2.1 Interventions auprès de la Région Ile de France (principal financeur)

Celles-ci ont porté plus particulièrement sur les problématiques liées :

1. aux zones naturelles (sur Croissy le long de la Lyonnaise des Eaux, et sur Montesson) : classement en voie verte, revêtement, alerte sur les difficultés rencontrées
2. à la zone urbaine de Croissy et Chatou (partie en route bitumée : de la piscine de Chatou à la British School de Croissy) : classement de la voie en zone 20
3. au quai Jean Mermoz à Chatou : élargissement du trottoir

2.2.2 Interventions auprès de la CCBS (Communauté de Communes de la Boucle de la Seine, responsable de la réalisation)

Etude du projet tronçon par tronçon : travaux envisagés sur le quai J. Mermoz à Chatou, nature du revêtement de la voie sur les zones dites naturelles, coexistence piétons / cyclistes, statut des tronçons de la voie Paris Londres, signalétique, communication, etc.

2.2.3 Collaboration avec l'ADREC (Association pour le Développement Raisonnable et l'Environnement à Chatou)

Dans une phase finale (à partir de février 2012) sur les derniers points encore contestables dans le projet et propres à Chatou, Seine vivante a confié à l'ADREC le soin de poursuivre l'action engagée par des interventions auprès des élus de Chatou et de la CCBS ainsi qu'auprès de la presse (Parisien Libéré et Courrier des Yvelines).

2.2.4 Préconisations de Seine Vivante:

- Dans les zones naturelles classement du tronçon en « Voies vertes » avec circulation partagée sans cheminements séparés vélos et piétons

*Association SEINE VIVANTE Siège social : 14 rue Charles Bémont 78290 Croissy-sur-Seine
SIREN 503 685 349 Tél. 01 30 15 06 70 seine.vivante@yahoo.fr*

- Sur ces tronçons en voie verte avoir un revêtement le plus naturel possible, de type stabilisé avec liant sans matières synthétiques (au lieu de l'enrobé couleur initialement prévu)
- Compléter le panneau Voie Verte par un panneau « priorité piétons »
- A Chatou le long du quai J Mermoz, limiter l'élargissement du trottoir à 3 m ce qui permet de garder les arbres existants. Avoir un trottoir partagé piétons et vélos. Protéger les piétons /vélos de la circulation automobile par une bordure haute. Maintenir les liaisons avec le cheminement piéton de bord de berge.

Ces préconisations ont été retenues dans les aménagements réalisés.

3. Relations avec le SMSO (Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise)

3.1 Rencontres Seine Vivante / CADEB / SMSO

Seine Vivante et le CADEB ont rencontré le SMSO les 18/01/2012 et 25/11/2012. Ces réunions ont été l'occasion de :

- faire le point sur les opérations d'aménagement ou d'entretien du SMSO
- échanger ensemble sur des réalisations plus ou moins anciennes
- échanger plus globalement sur nos diagnostics et ressentis respectifs (et sur ceux de la population et des associations)

3.2 Suggestions en matière d'Information sur les projets via le site internet (<http://www.smso.fr/>)

Le site internet du SMSO est extrêmement utile pour tous ceux qui sont soucieux des berges de Seine et intéressés par les projets du SMSO, car il permet à la fois une information rapide sur ceux-ci et l'accès à des informations plus approfondies.

Nous avons fait part au SMSO des suggestions suivantes :

- En page de garde, une rubrique Actualités plus fournie, avec en particulier une information sur les principaux travaux en cours portés par le SMSO
- Une carte des interventions du SMSO plus complète :
 - distinguant en particulier les projets réalisés, en cours ou en projet
- Pour chaque site d'aménagement de berges une fiche avec :
 - une description synthétique de ce qui est envisagé,
 - une carte simplifiée indiquant où l'intervention sera réalisée (portion de rive concernée),
- Information sur les circulations douces et les projets de passerelles : ils sont importants en termes de mise en valeur des berges et de fréquentation des berges par le public.
- Information sur les enquêtes publiques en cours et à venir (à court terme) : ces enquêtes se font en effet dans un délai contraint ; une information rapide et prospective est essentielle pour une participation du public et des associations à ces enquêtes.

Beaucoup de nos suggestions ont été retenues ; parmi celles non encore prises en compte :

- Schéma des travaux projetés lorsque ceux ci ont été approuvés. Ce schéma permettrait au lecteur d'avoir une compréhension assez fine de l'opération. Ces informations existent le plus souvent dans les documents déjà élaborés par le SMSO, documents fournis pour les marchés publics ou lors des enquêtes publiques.
- Mise en ligne des CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières).

4. Déchets en Seine

4.1 Opération « Berges Saines » à Croissy samedi 31 mars (opération initiée par Seine en Partage ce même jour sur 90 villes riveraines de la Seine *)

Bilan : 90 sacs de déchets ramassés essentiellement en partie basse et à mi pente des berges.

A noter que la date retenue pour cette « collecte » est bien choisie, car la nature n'est encore qu'à son éveil, donc les déchets sont facilement repérables et le risque de détérioration des végétaux est limité.

Participants : de nombreux jeunes enfants (louveteaux) et autres personnes à titre individuel.

Françoise, Jacqueline et Jean-Jacques de Seine Vivante y ont participé.

Trois représentants de la municipalité de Croissy dont Monsieur le Maire les adjoints à l'urbanisme et à la sécurité et à l'environnement, travaux et voirie étaient également présents.

Une petite vidéo est visible sur le site de la ville de Croissy.

* Parmi les autres communes participant à « Berges Saines » : Le Mesnil Le Roi.

L'opération « Berges Saines » est reconduite en 2013 (le 6 avril).

4.2 Avec l'association LHIL, courrier commun à la mairesse de Bougival

Comment améliorer l'efficacité du dispositif de retenue des déchets flottants en amont du barrage de l'île de la Loge. Aucune réponse !

5. Fête de la Nature : balades en bord de Seine

Dans le cadre de la Fête de la nature relayée par Natureparif, 2 randonnées ont été organisées et animées par Jacqueline Kerlohou avec le concours de Daniel Morisset vice-président des « Randonneurs oivillois » :

- le 9 mai, sur la « future avenue verte » Paris-Londres, circuit Chatou-Croissy-Coulée verte Lyonnaise des eaux + LPO, Le Vésinet : 16 personnes dont 9 oivillois(e) et 3 non oivillois(e).
- le 11 mai, sur la promenade bleue de Rueil-Malmaison au parc du chemin de l'île de Nanterre : 11 personnes dont 8 oivillois(e) et 1 non oivillois(e).

Synthèse : satisfaction unanime des participants, 10/12 personnes max ou 2 animateurs, publicité journaux/sites villes non efficace, une journée entière est plus agréable, le WE est-il plus favorable ?, ...

6 . Seine Vivante à la rencontre du public

De mi mai à fin septembre, lors de 4 fêtes au nom bucolique organisées dans les communes de la Boucle ou proches de la Boucle, Seine Vivante a tenu un stand.

A côté des balades en bord de Seine organisées à l'occasion de la Fête de la Nature (cf lettre du CADEB de juin), la présence à ces manifestations est une autre façon pour Seine Vivante d'aller à la rencontre du public ; elle y fait œuvre de sensibilisation générale sur le fleuve, ses berges et la défense de la biodiversité mais aussi informe les visiteurs sur des projets d'aménagement locaux.

6.1 FLOREXPO au Pecq, samedi 19 mai

Cette manifestation propose des ventes de plantes et des activités pour les enfants. Sur le stand de Seine Vivante les visiteurs retrouvaient le maintenant célèbre « jeu de l'oie » sur la Seine et sur l'eau ainsi que des informations sur par exemple les passes à poissons ou les loutres dans le bassin Seine Normandie.

Des panneaux les informaient par ailleurs des aménagements de berges au Pecq et dans les communes voisines; aménagements déjà réalisés, telle l'opération Croissy 1, ou prévus, tels les projets du SMSO en rive droite et rive gauche au Pecq.

6.2 Fête de la Lavande à Achères, dimanche 24 juin.

Présente pour la 3ème fois à la Fête de la Lavande organisée par le S I A A P en son usine Seine Aval d'Achères, Seine Vivante profite de cette manifestation pour sensibiliser les visiteurs au milieu naturel local, en particulier celui de notre fleuve, la Seine.

Des panneaux sont présentés montrant le rôle bénéfique des plantes sauvages sur les berges; celles-ci protègent et nourrissent la faune (poissons, petits mammifères, amphibiens, microorganismes); elles luttent contre l'érosion et ralentissent le courant. D'autres panneaux illustrent l'effet favorable des crues.

Le rôle destructeur que peut avoir l'Homme est également montré. Des exemples sont donnés sur la détérioration des milieux aquatiques par l'usage excessif des produits phytosanitaires, industriels et pharmaceutiques. Enfin, est souligné à quel point l'eau est précieuse et vraie source de vie.

6.3 Fête de la Carotte à Croissy-sur-Seine, dimanche 9 septembre

La Fête de la Carotte a permis d'attirer l'attention des Croisillons sur l'opération en cours à Croissy d'aménagement des berges, opération dite « Croissy 2 ». Nombreux ont été les échanges sur l'intérêt des techniques végétales pour maintenir les berges, l'installation de « roselières » (plantations de plantes d'eau en bord de berge) pour favoriser la vie des poissons et la qualité de l'eau, le risque d'une suppression radicale d'arbres, le danger d'une tendance à l'industrialisation des aménagements et à la banalisation des paysages.

Autre sujet d'actualité abordé, le passage en bord de Seine, depuis Sartrouville jusqu'à Chatou, du Paris-Londres à vélo dit « Avenue verte »; Seine Vivante s'emploie à ce que ce trajet soit réalisé sans dénaturer les bords de Seine et pour que la priorité Piétons soit affirmée sur les tronçons du parcours en circulation partagée.

6.4 Fête des Jardins à Maisons-Laffitte, dimanche 30 septembre

Un cadre agréable, un espace bien aménagé, une ambiance conviviale et la présence du soleil ont contribué à la réussite de cette fête et attiré beaucoup de visiteurs au stand de Seine Vivante.

Au cœur de sa présentation, les projets d'aménagement des berges de Seine et de cheminements doux sur Maisons-Laffitte (à la pointe aval de l'île de la Commune) et Mesnil-le-Roi (en ce compris une action de restauration de la biodiversité sur la réserve naturelle que constitue la Noue).

Autres sujets présentés qui ont éveillé la curiosité des visiteurs: l'Avenue Verte qui traverse également Maisons Laffitte et les passes à poissons, telle celle d'Andrécy sur l'île Nancy.

7. Actions diverses

7.1 Articles de Seine Vivante dans la Lettre du CADEB

La Lettre du CADEB N° 38 – Juin 201 : « La fête de la nature 2012 »

La Lettre du CADEB N° 39 – Septembre 201 : « Seine Vivante à la rencontre du public » et « Gestion de l'eau : Donnez votre avis ! ».

7.2 Articles avec l'ADREC pour Chatou Magazine

Publication régulière sous les logos de l'ADREC et de Seine Vivante dans la page Associations du journal municipal de Chatou d'un petit texte illustré (par Françoise Peyrony) sur « Comment économiser et protéger les ressources naturelles (eau, énergie, ...) dans la vie quotidienne ».

7.3 Participation au Réseau eau de FNE (France Nature Environnement)

- a. Participation aux travaux du Comité de Bassin de l'Agence de l'eau Seine Normandie – Réunions groupe FNE eau
- b. Participation aux échanges du Directoire Eau de FNE